

Communiqué de presse,

Le 29 novembre 2021

Réhabilitation de la Cité de l'Abreuvoir : trois prestigieux cabinets d'architecture désignés

Seine-Saint-Denis habitat vient de désigner les architectes qui auront en charge de réaliser le projet de réhabilitation de la Cité de l'Abreuvoir. Ce projet de renouvellement urbain – co-porté par Seine-Saint-Denis habitat, Est Ensemble, et la ville de Bobigny – doté d'un budget de 230 millions d'euros est l'un des plus ambitieux de la Seine-Saint-Denis. Les travaux devraient débuter en 2023.

Conçue par l'architecte Emile Aillaud et construite à la fin des années 1950, la cité de l'Abreuvoir-Edouard Vaillant labellisée Architecture Contemporaine Remarquable, située à l'est de Bobigny et à proximité de Drancy et Bondy, va connaître un profond changement grâce à un programme de renouvellement urbain piloté par Est Ensemble dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Les caractéristiques uniques de cet ensemble appellent une requalification ambitieuse, tout en respectant les spécificités architecturales et paysagères de la cité. Cette semaine, Seine-Saint-Denis habitat a désigné les prestigieux cabinets d'architecture qui auront en charge de réaliser le projet de réhabilitation. Il s'agit de :

- DEJEAN ET MARIN architectes associé avec Charles Henry TACHON pour le lot principal qui donnera sa nouvelle identité contemporaine à la cité
- ARCHETUDE pour second lot

Cet ambitieux projet qui concerne 1509 logements, prévoit notamment la réfection de l'ensemble des espaces extérieurs, la rénovation complète des bâtiments conservés y compris des restructurations lourdes et la démolition de certains bâtiments afin de changer durablement le cadre de vie de ses habitants. Pour Seine-Saint-Denis habitat, il s'agit d'un investissement global de 180 millions d'euros, soit près de 85 000 euros par logement en moyenne afin de répondre aux attentes des habitants et de viser le label « Bâtiment Basse Consommation » qui permet d'assurer une maîtrise des charges pour les locataires.

Selon Patrick de Jean : « *Émile Aillaud a souhaité construire un ensemble de logements confortables et accessibles à tous, dans un grand parc urbain. Le contexte de 1957, après-guerre, en pleine période de reconstruction, est très différent de celui d'aujourd'hui. Les attendus en termes de surface et de confort ont évolué, tout autant que la dimension sociale du site et son occupation* ».

Charles-Henri Tachon poursuit : « *Le projet que nous développons a à cœur d'améliorer de manière forte et sensible la qualité d'habiter en mobilisant toutes les échelles de réflexion, depuis le détail d'aménagement du plan de travail de la cuisine jusqu'à la restructuration des espaces urbains et paysagers. L'usage des logements, des parties communes et du parc, la matérialité, la pérennité, le réemploi, la colorimétrie, la relation entre paysage et édifices, la recherche d'innovations techniques et matérielles, sont autant de sujets que nous allons traiter ici en cohérence.* »

Mathieu Monot, Président de Seine-Saint-Denis habitat : « *Nous sommes très heureux de travailler avec des cabinets de renom pour ce projet hors norme. Depuis 2017, nous avons été très mobilisés lors des rencontres et*

ateliers de concertation qui ont été organisés aux différentes étapes de l'élaboration du projet. Les propositions des habitants sont venues enrichir le projet. Je souhaite que cette phase de concertation se poursuive désormais et que les architectes aillent à la rencontre des habitants pour recueillir leurs avis et besoins, tant en termes d'amélioration du confort des logements que du cadre de vie ».

Début 2022, une série de réunions de concertation seront organisées par secteurs pour revenir plus en détail sur les prochaines étapes du projet et pour intégrer aux mieux les attentes des locataires.

A propos de Seine-Saint-Denis habitat

1er bailleur social du département, Seine-Saint-Denis habitat construit, rénove et gère 32 021 logements répartis dans 30 des 40 communes de la Seine-Saint-Denis.

Plus d'informations : seinesaintdenishabitat.fr - Twitter @SSDhabitat – Facebook @SeineSaintDenisHabitat

Contact presse

Direction de la communication – Ismail Mansouri – 01 48 96 52 81
ismail.mansouri@seinesaintdenishabitat.fr